

EXTRAIT DU REGISTRE

DE LA

SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

DE

SAINT-MICHEL.

PROCES-VERBAL

DU BUREAU TENU LE 1^{ER} SEPTEMBRE, MIL HUIT CENT QUARANTE-SEPT.

Le premier septembre, mil huit cent quarante-sept, conformément à la XL^{IE} règle de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel, qui fixe l'assemblée ordinaire du bureau de la dite société, au premier mercredi de septembre, se sont assemblés, au presbytère des Trois-Rivières, MM. Jean-Baptiste Kelly, Thomas Cooke, V. G., Charles-François Baillargeon, Barthélemi Fortin, Jean-Louis Beaubien, Laurent-Thomas Bedard, François-Germain Loranger, Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin et François-Xavier Côté, procureurs de la dite société, en présence desquels, Mgr. le président a demandé qu'on fit la lecture du procès-verbal du bureau tenu l'année précédente. Cette lecture étant faite, Mgr. le président a présenté les formules d'agrégation de MM. Bernard McGauran, vicaire de Québec, George Tremblay, prêtre du Collège de Ste. Anne, Pierre Sax, vicaire de Québec, Joseph Matte, Napoléon Kéroack, vicaires de St. Roch de Québec, Louis-Henri Dostie, vicaire des Trois-Rivières, et Philippe-Honcré Jean, vicaire de la Pointe-Lévi, lesquels ont été admis au nombre des membres de la société.

Ensuite le bureau a approuvé l'allocation de la somme de £30 faite, par Mgr. le Président, à M. Denis Marcoux, et celle de £9 faite à M. Thomas Roy.

A la demande de Mgr. le Président, le trésorier a déclaré avoir fait la recette, pour cette année, de la somme de.....£336 10 7
Laquelle ajoutée à ce qu'il y avait en caisse,..... 565 10 10
Forme la somme totale de..... 902 1 5
La dépense de l'année dernière étant de..... 358 12 2
Il s'ensuit qu'il reste en caisse..... £543 9 3

Les comptes ayant été examinés et alloués, le bureau a arrêté que les allocations aux membres infirmes, pour l'année suivante, seraient départies comme suit :

A M. Viau,.....£35
M. Daulé,.....£45
M. Desjardins,.....£35
M. Couture,.....£40

Enfin le bureau a procédé à l'élection de ses officiers, pour les trois années suivantes, et a nommé :

Vice-Président,.....MGR. P. F. TURGEON,
Trésorier,.....M. T. COOK, V. G.
Vice-Trésorier,.....M. F. G. LORANGER.
Secrétaire,.....M. E. G. PLANTE.
Vice-Secrétaire,.....M. D. PARADIS.

Fait et passé, au presbytère des Trois-Rivières, par ordre de Mgr. le Président, les jour et an que dessus, et ont signé, lecture faite.

(Signé) † JOS., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,
Président de la S. E. de S. M.

D. PARADIS, Ptre., V. S. S. E. de St. Michel.

COMPTE DÉTAILLÉ DE LA DÉPENSE DEPUIS LE DERNIER BUREAU, TENU LE 16 SEPTEMBRE, 1846.

Allocation à M. Joyer,.....	£17 10 0
Do à M. Daulé,.....	45
Do à M. Desjardins,.....	35
Do à M. Perras,.....	30
Do à M. Couture,.....	40
Do à M. T. Roy,.....	9
Do à M. Viau,.....	35
Do à M. Bernard,.....	50
Do à M. Harkin,.....	26
Do à M. D. Marcoux,.....	30
Tenue du bureau,.....	25
Impression du procès-verbal,.....	2 12 6
Impression de circulaires,.....	2 5 0
Port de lettres,.....	1 4 8
	<hr/>
	£358 12 2

Le tout certifié conforme en substance au plumitif et au compte de M. le trésorier.

Ce 8 septembre, 1847.

E. J. Haute
S. S. E. S. M.